

Bivouac hivernal

Du 7 au 8 janvier 2023

Avec accord de l'organisateur

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : Moyen
Avec accord : oui	
Effectif maximum : 8	

Niveau et esprit

Ce week-end randonnée bivouac se fera en fonction d'une météo favorable en Ile de France. Si mauvaise météo cette randonnée sera annulée. Prévoir l'équipement complet du randonneur en bivouac sans tente (bon pique-nique pour deux jours, bon duvet, petit matelas mousse, bonne polaire et surtout une lampe frontale). Nous sommes en hiver, donc une certaine fraîcheur. Nous formerons un groupe de 8 participants dans la sympathie.

15 km à 18 km de distance, principalement en forêt, seront nécessaires chaque jour pour atteindre notre lieu de bivouac.

Programme

Samedi :

Nous aurons une quinzaine de km pour atteindre notre lieu de bivouac.

Dimanche :

Nous aurons 18 km pour atteindre la gare de Fontainebleau.

Participation aux frais

0 Euros

Transport

ALLER : Paris gare de Lyon----gare de Moret - Veneux-les-Sablons. Départ 9h16 arrivée 10h04

RETOUR : gare de Fontainebleau-----Paris gare de Lyon. Départ 17h08 arrivée 17h55.

Je vous donne rendez-vous devant le quai de départ du train à 9h00.

Hébergement et repas

Sans hébergement. Chaque participant devra être autonome en nourriture (un pique-nique et un petit-

Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne

Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 Paris – Courrier : 5 rue Campagne Première 75014 Paris

IM : 075 18 0076 — APE : 9312Z — SIRET : 784 354 482 00050 — TVA intra : FR76 784 354482

www.clubalpin-idf.com

00

+33 (0)1 42 18 20

1 / 2

déjeuner). Pas de ravitaillement en eau.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur lors de notre randonnée.

Inscription : sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du 23 décembre selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

A BIENTÔT !